

AVIS PUBLIC PUBLIÉ LE 23 AVRIL

TARIFICATION SPÉCIALE AU COMPTANT – FÊTE DU LAC DES NATIONS

La Société de transport de Sherbrooke publie, pour information, conformément à l'article 90 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01), un avis décrétant une tarification spéciale pour la Fête du Lac des nations prévue à sa résolution 042-26 adoptée à l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 22 avril 2026.

La tarification au comptant sera réduite à 1 \$ toute la journée du 14 au 19 juillet 2026, sur l'ensemble des circuits pour le transport urbain et adapté.

Le 23 avril 2026

La Secrétaire
Vicky Martineau

